

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances Publiques a lu la déclaration liminaire que vous pourrez retrouver sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr/89

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour

1 - Approbation des PV des 7 et 11 janvier 2016 :

Seule FO a voté pour, la CGT Finances Publiques et Solidaires ayant boycotté ces CTL.

2- Adaptation des structures du réseau de la DDFIP de l'Yonne :

La Direction avait proposé la fusion des SIE de Tonnerre et d'Avallon avec celui d'Auxerre. Pour des raisons informatiques et techniques, la Direction Générale n'a pas validé ce projet et demande à ce que les deux SIE ne soient pas fusionnés la même année. Aussi, le SIE de Tonnerre fusionnera au 1^{er} janvier 2017, et celui d'Avallon vraisemblablement au 1^{er} janvier 2018. Le SIE de Tonnerre a été privilégié à celui d'Avallon car la question du transfert ou non des personnels était plus simple à traiter.

Concernant les pôles d'enregistrement, la DDFIP souhaitait maintenir deux sites correspondant aux deux bassins de vie du département (Sens et Auxerre). La Direction Générale est allée plus loin et n'a validé qu'un seul pôle d'enregistrement sur Auxerre, fusionné avec le Service de la Publicité Foncière d'Auxerre (lui même issu de la fusion entre le SPF 1 et le SPF 2). L'Yonne ne comptera donc qu'un SPF-E, la DG ayant considéré que la taille de notre département ne justifiait pas deux implantations malgré l'existence avérée de 2 pôles économiques et géographiques dans le département.



Force est de constater que la CGT Finances Publiques a eu raison de ne pas siéger au CTL du 6 avril 2016 puisque les projets soumis à ce Comité Technique nous sont de nouveau proposés et modifiés. De plus, pour tous les projets d'adaptation des structures (fusion des SIE, fusion des SPF, transfert de la gestion des maisons de retraite) aucune fiche d'impact ne nous est présentée, et nous n'avons aucune information concernant les emplois transférés.



Le Directeur a précisé que si les agents ne souhaitent pas suivre leur mission, ils ne continueraient pas à faire leur « ancien » travail sur leur « ancienne » chaise. Si travail à distance il y a, ce sera pour d'autres tâches. **« L'Agent a fait un choix, il doit l'assumer »...**

Le transfert du SIE d'Avallon envisagé au 1^{er} janvier 2018, ne remet pas en cause le déménagement du CFP d'Avallon (filière fiscale) vers le CFP de la rue Bocquillot (FGP).

Le Président reconnaît que les agents du SIP-SIE vont être un peu à l'étroit à l'étage de la rue Bocquillot. Par contre, l'accessibilité difficile et le manque de place de parking (surtout en période touristique), n'est pas un problème pour le président « les contribuables feront de la marche à pied ».

3- Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

Ce tableau, établi annuellement reflète la vie des services dans notre département. Il se divise en deux grands chapitres :

1 - les éléments de contextes ;

2 - les indicateurs :

2-1 : santé, sécurité et conditions de vie au travail,

2-2 : relations professionnelles,

2-3 : relations sociales.

- Le taux de couverture des effectifs dans l'Yonne est en hausse, 97,25% (effectif réel/effectif théorique). En clair, tous les postes vacants ne sont pas pourvus.
- Le nombre de congés ordinaires de maladie longs (+ de 5 jours) augmente fortement. Plusieurs agents ont été malades sur de longues périodes sans pour autant de CLM
- Le nombre de congés ordinaires de maladie augmente fortement, ils touchent en particulier les SIP-SIE
- Le nombre de fiches de signalement est en hausse, difficile de savoir si cela est due au fait que le système est désormais mieux connu des services, ou si les incidents se multiplient.
- Le nombre de jours versés sur un CET est stable (1 500 jours).
- Le nombre d'écèlement des horaires variables est en très légère baisse (2 967 heures). Ce qui est inquiétant, c'est que ces écèlements se concentrent sur 5 à 6 agents qui sont principalement dans le même type de service. Le service RH est attentif à ce problème, tout en sachant qu'il ne peut s'immiscer dans la vie privée des personnels.

- En 2015, 68 jours de congés ont été définitivement perdus par les agents. Il s'agit d'oubli « d'optionner » dans AGORA, ou de congés maladie long n'ayant pas permis à l'agent de poser le nombre de jours minimum pour pouvoir abonder son CET

Globalement, sur notre seul département, cela représente deux emplois « gratuits ».

ET VOILÀ L'TRAVAIL



Le nombre de réunions de service organisées dans notre département a augmenté, cependant, seuls 30 postes sur 48 ont répondu !!! Le Directeur veut savoir, à l'avenir quels sont les chefs de service qui ne répondent pas car il s'agit bien d'un ordre de la Direction et qu'il faut s'y plier.

4- Baromètre social :

Les documents proposés sont :

1. la réponse à l'enquête au niveau national (49,54 % de participants)
2. la réponse à l'enquête au niveau départemental (48,05 % de participants)

Globalement, les résultats pour l'Yonne sont moins bons que ceux du national. Entre autres, :

- les outils et logiciels informatiques sur lesquels vous travaillez sont adaptés : dans l'Yonne, 34 % des agents sont plutôt « pas d'accord », contre 26 % au niveau national.
- vous arrive-t-il de travailler dans l'urgence : « souvent » 72 % pour l'Yonne contre 60 % au niveau national.
- le rythme de changement au sein de la DGFIP vous semble : « trop rapide » pour 53 % dans l'Yonne contre 41 % au niveau national.
- le climat social au sein de votre direction territoriale vous paraît-il : « plutôt mauvais » pour 46 % dans l'Yonne contre seulement 39 % au niveau national.
- aujourd'hui, pensez-vous que votre motivation dans votre travail : « diminue » pour 62 % dans l'Yonne contre 51 % au niveau national.
- sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous la quantité de stress liée à votre travail : « 8 à 10 » 48 % dans l'Yonne contre seulement 35 % au niveau national.

Le stress est multifactoriel, mais la défamiliarisation en est un des facteurs important,

Le Président s'interroge tout de même sur la pertinence de comparer les résultats de notre département sur ceux du national. Il serait sans doute plus parlant de faire la comparaison avec les résultats de l'ensemble des départements de 3^{ème} catégorie,

Pour la CGT Finances Publiques, il est inquiétant de constater, que les agents sont de plus en plus démotivés, que le climat social au sein de notre département est plus mauvais qu'au niveau national. Notre Administration arrivait encore à faire face grâce à la conscience professionnelle des personnels, mais celle-ci s'amenuise au fur et à mesure. Combien de temps les agents tiendront-ils encore ???



Le baromètre social correspond à 2015. Pour le Président, le prochain devrait s'améliorer puisqu'il prendra en compte les fermetures de trésoreries et les restructurations, qui selon le Directeur, sont des réformes nécessaires à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents.

Cependant, il concède qu'on ne peut se satisfaire de résultats toujours aussi médiocres dans le TBVS, car aucune solution n'est proposée. Aussi, il a décidé qu'un groupe de travail serait mis en place localement pour essayer d'apporter des réponses et des actions à mener pour améliorer certains points. La CGT Finances Publiques participera bien sûr à ce groupe de travail, mais ne se fait que peu d'illusion sur les résultats concrets qu'il pourra apporter.

5- Réorganisation immobilière des services de la DDFIP et du CFP Moreaux :

La CGT Finances Publiques a dénoncé, dans sa déclaration liminaire, les informations qui circulaient concernant les restructurations immobilières alors que rien n'avait été annoncé dans les différentes instances. Certains semblaient bien mieux informés que d'autres !!!

Le Président a précisé que « sur les bruits de couloirs, je vais vous donner les vraies informations, il y a toujours des gens qui croient tout savoir mieux que les autres » !!!



Concernant le CFP Moreaux, 15 « chaises » doivent arriver (amendes, SIE et pôle enregistrement de Sens) et le pôle Gestion Fiscale totalise 16 personnes (dont les deux huissiers). La DDFIP (rue Marie-Noël) dispose de nombreux m² inutilisés. Il convient donc de rationaliser les m² et de rassembler les services de Direction sur un même site. Le pôle Gestion Fiscale va donc déménager de la rue des Moreaux à la DDFIP (date espérée à partir d'octobre/novembre 2016). Auparavant, une réorganisation des services d'un point de vue immobilier doit être faite rue Marie Noël (achèvement mi-septembre 2016 si possible).

Lors de cette présentation, nous avons appris que le service des Domaines allait perdre à terme, un poste d'évaluateur (sur les 3 implantés), les deux autres étant transférés sur Dijon. En attendant, les 3 évaluateurs déménageront dans une partie de l'ancien logement de fonction de la DDFIP.

Cette restructuration future découle d'une note nationale. Il ne fait aucun doute que les évaluations faites du bureau correspondront forcément plus à la réalité que celles faites directement sur le terrain !!!! Le Président a lui-même précisé que lorsqu'on avait un bien à vendre, l'agent immobilier ne l'évaluait jamais de son bureau, mais bien sur place, en le visitant !!! La CGT Finances Publiques n'est pas dupe, une fois de plus, l'Administration détériore la qualité d'une mission, qui pourtant fonctionne bien, nous dira ensuite que le service rendu aux collectivités est mauvais, et donc, supprimera le service...

6- Questions diverses

Inondation au CFP Moreaux :

L'entreprise qui a réalisé les travaux d'étanchéité de la toiture est intervenue fin 2015 pour des problèmes d'inondations. Après quelques mois de répit, de nouvelles inondations ont eu lieu le 12 mai 2016. Nous ne sommes plus dans l'année de parfait achèvement, donc il va falloir faire fonctionner la garantie décennale et demander un soutien juridique à la Direction Générale.

Bilan de l'activité de la CID :

Un Comité Technique devrait être convoqué pour évoquer le bilan de la cellule informatique. Le problème principal étant que cette structure ne dépend pas de la DDFIP de l'Yonne, mais de la DISI Champagne et que le Directeur n'arrive pas à avoir la communication des éléments nécessaires.

Intérim du poste du responsable du SIE de Sens :



La question de l'intérim du SIE de Sens se pose de nouveau à compter du 1^{er} juin 2016.

A J-12, aucune solution n'est encore trouvée. Pour le Président « *il y a un drôle d'état d'esprit dans l'Yonne avec des gens qui refusent de faire un intérim* ».

Intérim du poste du responsable du CDIF :

Le poste sera vacant au 1^{er} septembre, l'Inspecteur Divisionnaire ayant obtenu sa mutation et personne n'arrivant sur le service. Le problème de l'intérim va de fait se poser, mais l'administration réfléchit....

Vos élues au Comité Technique : Caroline GERMAIN
Carine CAMBURET
Nathalie ARNASSAND
Sandrine CAVELIER